

MEDECINE DE TRAVAIL

Epreuve de vérification des connaissances pratiques

Sujet :

Monsieur A, 53 ans exerce comme menuisier ébéniste depuis l'âge de 17 ans. Actuellement il travaille dans une fabrique artisanale de meubles et réalise des meubles de la conception à la finition.

Vous le voyez en visite périodique de médecine du travail. Il n'a pas d'antécédent d'atopie. L'interrogatoire retrouve un tabagisme actif à un paquet par jour depuis l'âge de 20 ans.

Lors de la consultation, il évoque une gêne auditive lors de conversations à plusieurs.

Dans le cadre de sa surveillance médicale, il est réalisé au décours de la consultation, une audiométrie de dépistage.

- 1) Quelles sont les expositions professionnelles des menuisiers ébénistes ?
- 2) En fonction de ces expositions, quel(s) est (sont) le(s) symptôme(s) à rechercher systématiquement ?
- 3) Quel(s) examen(s) complémentaire(s) en plus de l'audiométrie réalisez-vous lors de cette visite médicale ?
- 4) Faites vous faire un bilan complémentaire chez un spécialiste ? Justifiez votre réponse.
- 5) Quel(s) serait(ent) le(s) critère(s) clinique(s) et paraclinique(s) qui permettent de retenir le diagnostic de surdité professionnelle ?
- 6) Lorsque monsieur A sera à la retraite, que pouvez vous lui conseiller ? Justifiez votre réponse.